Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213503105-20260407-D_2026_04_051-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de Saint Sauveur des Landes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SAUVEUR DES LANDES
SÉANCE DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Saint Sauveur des Landes, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Christophe DEROYER, maire

Date convocation : 26.03.2026	
Affichage convoc : 26.03.2026	
Nombre de conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	16
Absents :	3
Pouvoirs :	3
Votants :	19

Présents : DEROYER Christophe, maire, TABURET Micheline, JAN Stéphanie, PARIS Stéphane, adjoints,
BRAULT Louis, TURMEL Catherine, GOUDAL Mickaël, EPIVENT Myriam, LHERMELIN Virginie, RICHER Séverine, ARNOULD Bérénice, ARONDEL Carine, DERIENCOURT Damien, LORANDEL Frédéric, COUETUHAN Alexandra, CANTIN Nicolas.

Absents excusés : HAMARD Pierrick (pouvoir à M. Cantin), PEROZ Claude (pouvoir à Mme Taburet), LECOURTOIS Xavier (pouvoir à M. Goudal)

Madame Taburet a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°2026/04-051

Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID), présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. La CCID a un rôle essentiellement consultatif : elle donne son avis sur les valeurs locatives des immeubles bâtis et non bâtis qui lui sont soumises et elle transmet à l'administration fiscale toutes les informations qu'elle juge utiles relativement à la matière imposable dans la commune.

Dans les communes comptant jusqu'à 2 000 habitants, la CCID est composée de 7 membres, à savoir le maire ou l'adjoint délégué qui assure la fonction de président, ainsi que 6 commissaires. Les commissaires et les suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables de 18 ans révolus, en nombre double, dressée par le conseil municipal. Leur nomination a lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux. Le mandat des commissaires a la même durée que celui des conseillers municipaux.

Monsieur le maire propose donc au conseil municipal les deux listes suivantes :

Le Maire ou son représentant certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
***Délais et voies de recours** : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours gracieux auprès du maire et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes.*

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213503105-20260407-D_2026_04_051-DE

1ère liste :

Jean-Pierre SÉMERIL	21 Le Tronçay, 35133 St Sauveur des Landes
Yvette LEMARIÉ	4 rue des Estuaires, 35133 St Sauveur des Landes
François SOURDIN	13, résid du Douet, 35133 St Sauveur des Landes
Mireille CANTIN	16, allée du Douet, 35133 St Sauveur des Landes
Guy GAUTIER	25 Haut Teillay, 35133 St Sauveur des Landes
Jean-Pierre BIARD	43, résid. des Landes Marie, 35133 St Sauveur des Landes
Jean-Pierre SENECHAL	42 La Luardière, 35133 St Sauveur des Landes
Georges MICHEL	44, résid. Landes Marie, 35133 St Sauveur des Landes
Rémi BINOIS	1, résidence du Douet, 35133 St Sauveur des Landes
Jean-Luc FOUQUET	35 rue du Coglais, 35133 St Sauveur des Landes
Gérard COLLIN	38 Le Bois Sauvé, 35133 St Sauveur des Landes
Jean-Michel TUAL	17 rue Salorge, 35133 St Sauveur des Landes

2ème liste :

Gérard TROPÉ	6 rue des Petits Champs, 35133 St Sauveur des Landes
Miche LEDUC	1 allée Richerais, 35133 St Sauveur des Landes
Dominique BEAUDOUIN	1 Haut Champ-Lion, 35133 St Sauveur des Landes
Patrice PERRIER	36 le Bois Sauvé, 35133 St Sauveur des Landes
Clément DELAUNAY	21 Les Courcières, 35133 St Sauveur des Landes
Pascale PASQUET	17 Les Courcières, 35133 St Sauveur des Landes
Marie LEPORCHER	41 La Bouverie, 35133 St Sauveur des Landes
René LOYZANCE	27 La Crochais, 35133 St Sauveur des Landes
Pierre-Ange PASQUET	43 La Plainchardière, 35133 St Sauveur des Landes
Ange GUERINEL	43 Le Croisé, 35133 St Sauveur des Landes
André HAMEL	51 La Barbotais, 35133 St Sauveur des Landes
Huguette DELATOUCHE	2 allée du Douet, 35133 St Sauveur des Landes

Le conseil municipal,

- **PROPOSE** la liste de contribuables, en nombre double, telles que dressée ci-dessus au directeur des services fiscaux.

A Saint Sauveur des Landes, le 07.04.2026
Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations,

La secrétaire de séance, Le maire,

Micheline TABURET Christophe DEROYER

Le Maire ou son représentant certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
***Délais et voies de recours** : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours gracieux auprès du maire et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes.*